
**Information et documentation —
Identifiant international normalisé pour
les bibliothèques et les organismes
apparentés (ISIL)**

*Information and documentation — International Standard Identifier for
Libraries and Related Organizations (ISIL)*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 15511:2003](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/18461d90-d878-45cb-80ab-560bf4198714/iso-15511-2003)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/18461d90-d878-45cb-80ab-560bf4198714/iso-15511-2003>



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 15511:2003](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/18461d90-d878-45cb-80ab-560bf4198714/iso-15511-2003)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/18461d90-d878-45cb-80ab-560bf4198714/iso-15511-2003>

© ISO 2003

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 15511 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 46, *Information et documentation*, sous-comité SC 4, *Interopérabilité technique*. (standards.iteh.ai)

ISO 15511:2003
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/18461d90-d878-45cb-80ab-560bf4198714/iso-15511-2003>

Introduction

L'échange et le partage de ressources entre les bibliothèques et les organismes apparentés, incluant les archives, les musées, les administrations, les établissements éducatifs et les entreprises, ont augmenté dans d'importantes proportions. Ces nouvelles formes de collaboration ont créé le besoin d'un identifiant structuré et normalisé pour les organismes, et en particulier pour les bibliothèques.

En grande partie grâce à l'utilisation de l'ISO 2709 :1996, *Information et documentation — Format pour l'échange d'information*, des millions de notices bibliographiques sont désormais disponibles à travers le monde par le biais de l'Internet, dans des catalogues collectifs virtuels, et à travers d'autres outils coopératifs. Les données locales liées aux notices bibliographiques permettent l'accès direct aux notices, mais aussi aux documents et aux services proposés par les bibliothèques, les organismes apparentés et les sociétés. Un identifiant normalisé de l'établissement source ou détenteur facilitera grandement l'accès à ces informations.

Des identifiants d'organismes sont communément utilisés dans un grand nombre de pays. Cette norme utilise une structure souple qui peut être adaptée aux identifiants existants et être utilisée pour en créer de nouveaux. Ce cadre commun permettra aux organismes d'un même secteur et aux organismes de secteurs connexes de collaborer.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 15511:2003](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/18461d90-d878-45cb-80ab-560bf4198714/iso-15511-2003)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/18461d90-d878-45cb-80ab-560bf4198714/iso-15511-2003>

Information et documentation — Identifiant international normalisé pour les bibliothèques et les organismes apparentés (ISIL)

1 Domaine d'application

Le but de la présente Norme internationale est de définir et de favoriser l'utilisation d'un jeu d'identifiants normalisés pour l'identification univoque des bibliothèques et des organismes apparentés, qui ait le moins d'impact sur les systèmes déjà en place.

Un ISIL identifie un organisme, c'est-à-dire soit une bibliothèque, soit un organisme apparenté, soit une de leurs unités, qui est responsable d'une activité ou propose un service dans un domaine bibliographique (par exemple la création de notices informatisées). Il peut être utilisé pour identifier l'origine de la ressource ou son détenteur (par exemple pour les collections d'une bibliothèque). L'ISIL est destiné à être utilisé par les bibliothèques et par les sociétés en relation avec les bibliothèques, comme les fournisseurs ou les éditeurs. Un ISIL identifie un organisme ou une de ses unités pendant toute son existence. Dans certains cas, par exemple quand un organisme déménage ou subit un changement administratif important (par exemple la fusion avec un autre organisme), et quand notamment il en résulte un changement de nom, plus d'un ISIL peut être attribué.

Étant donné que la présente Norme internationale autorise d'incorporer les codes existants à l'ISIL, il est possible qu'un organisme possède plusieurs ISIL, quand bien même le but de la norme est de réduire le nombre des codes au minimum.

Un ISIL peut être attribué à toute entité qui pratique des échanges internationaux avec d'autres bibliothèques ou fournisseurs, qu'il s'agisse d'une bibliothèque ou d'un organisme apparenté ou d'une bibliothèque administrative ou d'une de leurs unités, et qui agit de manière autonome.

L'ISIL n'est pas un outil de classification des organismes, de leurs services ou de leurs collections.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 3166-1, *Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions — Partie 1: Codes pays*

ISO 3166-2, *Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions — Partie 2: Code pour les subdivisions de pays*

ISO/CEI 10646-1:2000, *Technologies de l'information — Jeu universel de caractères codés sur plusieurs octets (JUC) — Partie 1: Architecture et plan multilingue de base*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

3.1

unité administrative

toute bibliothèque indépendante, ou tout groupe de bibliothèques ayant un directeur ou une administration unique

3.2

code pays

code correspondant au nom actuel des pays, dépendances et autres territoires d'intérêt géopolitique particulier, basée sur les listes des noms de pays établies par les Nations Unies

3.3

subdivision de pays

code correspondant au nom des divisions administratives principales ou des territoires comparables d'un pays, etc.

3.4

bibliothèque

organisme, ou partie d'un organisme, dont le but principal est de conserver une collection et de faciliter, grâce aux services rendus par le personnel, l'utilisation des documents qui sont nécessaires pour répondre aux besoins d'information, de recherche, d'éducation ou de loisirs de ses usagers

NOTE Ce ne sont que les conditions minimales pour une bibliothèque et elles n'excluent aucun document ou service supplémentaires.

3.5

organisme apparenté

organisme actif dans le champ de l'information ou une de ses unités, autre que les bibliothèques, responsable d'une activité ou d'un service dans un domaine bibliographique (par exemple création de notices informatisées): agence, archives, entreprise, institution éducative ou gouvernementale, musée ou toute autre collectivité de nature coopérative et leurs unités dépendantes pouvant dispenser un service, générer un produit, conduire un programme ou détenir des ressources dans les domaines de l'information, de la documentation ou de la bibliographie

NOTE Les programmes et les projets administrés par un organisme sont exclus.

4 Structure, éléments et caractéristiques de l'ISIL

4.1 Généralités

L'ISIL est un identifiant de longueur variable. L'ISIL est constitué au maximum de 16 caractères, pouvant comprendre des chiffres (chiffres arabes de 0 à 9), les lettres non modifiées de l'alphabet latin de base et les caractères spéciaux suivants: barre oblique (/), trait d'union (-), deux points (:). Les lettres de l'alphabet latin modifiées par un ou plusieurs diacritiques et les lettres d'alphabets autres que le latin ne peuvent pas être utilisées dans l'ISIL. Chaque identifiant ISIL doit être unique, utiliser les caractères normalisés spécifiés dans l'ISO/CEI 10646-1, sans tenir compte des majuscules et des minuscules.

Quand un ISIL est écrit, imprimé ou présenté de quelque manière que ce soit, il doit être précédé des lettres ISIL séparées de l'identifiant par un espace. Un ISIL est composé de deux parties, un préfixe et un identifiant de bibliothèque, dans cet ordre, réunies par un trait d'union. Le trait d'union est un caractère obligatoire dans la chaîne ISIL. Voir des exemples en Annexe A.

4.2 Préfixe

Le préfixe consiste soit en un code de pays de deux caractères soit en une autre chaîne de caractères enregistrée (un code autre que de pays).

4.2.1 Code pays

Un code pays identifie le pays dans lequel se situe la bibliothèque ou l'organisme au moment où l'ISIL est attribué. Le code pays doit se composer de deux lettres majuscules en conformité avec les codes de l'ISO 3166-1. Toutes les combinaisons à deux caractères sont réservées pour des attributions futures telles que les codes pays; ainsi elles ne peuvent être utilisées pour des préfixes qui ne sont pas des codes pays.

EXEMPLE 1 GB = Royaume-Uni

EXEMPLE 2 DE = Allemagne

EXEMPLE 3 SE = Suède

Quand la bibliothèque comprend des services situés dans différentes zones géographiques, le code pays choisi est basé sur la localisation de la partie principale ou de l'administration centrale de la bibliothèque.

4.2.2 Préfixe autre qu'un code pays

Un préfixe autre qu'un code de pays est toute combinaison de lettres de l'alphabet latin (majuscules ou minuscules) ou de chiffres (à l'exclusion des signes spéciaux) comme il est spécifié en 4.1. Le préfixe peut compter un, trois ou quatre caractères. Il est enregistré au niveau global de l'autorité d'enregistrement ISIL.

EXEMPLE ocl = OCLC, Inc.

4.3 Identifiant de bibliothèque

L'identifiant de bibliothèque est un élément alphanumérique fondé sur la récupération des systèmes nationaux préexistants pour l'identification des bibliothèques ou des identifiants nouvellement attribués à des bibliothèques ou à des organismes apparentés. Dans le cas des identifiants préexistants, pour leur utilisation dans des contextes internationaux, il faudra nécessairement leur ajouter les deux lettres majuscules de leur code pays respectif suivies par un trait d'union.

Lors de l'attribution d'un nouvel identifiant à une bibliothèque ou à un organisme apparenté, il convient d'inclure, dans l'identifiant de la bibliothèque de l'ISIL, le code indiquant quelle est la subdivision géographique (état, région, ville, etc.) où la bibliothèque ou l'organisme apparenté est situé. Si l'élément subdivision géographique est utilisé, il est recommandé que cet élément soit en conformité avec les codes spécifiés dans l'ISO 3166-2.

L'identifiant de bibliothèque aura jusqu'à 11 caractères et sera justifié à gauche.

5 Administration

En matière de codes pays, chaque pays est responsable de l'attribution d'identifiants pour les bibliothèques et organismes situés dans ses frontières. L'entité responsable de l'attribution et de la maintenance des codes inscrits dans les préfixes de codes pays sera enregistrée auprès de l'autorité d'enregistrement ISIL. Au niveau national, l'ISIL sera administré par les agences nationales appropriées, dont le rôle est accepté comme tel par les bibliothèques du pays.

En matière de préfixes autres que les codes pays, l'entité responsable des codes inscrits dans les préfixes sera enregistrée auprès de l'autorité d'enregistrement ISIL au moment de l'enregistrement du préfixe.

Annexe A (informative)

Exemples d'ISIL

Nom complet de la bibliothèque ou de l'organisme apparenté	ISIL	Note
Biblioteca Nazionale Centrale Vittorio Emanuele II Roma, Italia	IT-RM0267	RM: code de la subdivision géographique pour Rome.
United States Library of Congress Washington, D.C., USA	US-DLC oclc-DLC	Exemple de préfixe avec code pays et de préfixe avec un autre code qu'un code de pays utilisant un identifiant existant de bibliothèque OCLC.
Indiana University Music Library Bloomington, IN, USA	US-InU-Mu	
Canadian Broadcasting Corporation Library Montreal, QU, Canada	CA-QMCB	
CSIRO Forestry and Forest Products Tasmania, Australia	AU-TS:RL	
Deutsch-Amerikanisches Institut Bibliothek Tübingen, Deutschland	DE-Tue120	
Johns Hopkins University Welch Medical Library Baltimore, MD, USA	US-MdBJ- W oclc-JHW	Exemple de préfixe avec code pays et de préfixe avec un autre code qu'un code de pays utilisant un identifiant existant de bibliothèque OCLC.
British Library Document Supply Centre Wetherby, West Yorkshire, UK	GB-XY/N-1 oclc-BRI	Exemple de préfixe avec code pays et de préfixe avec un autre code qu'un code de pays utilisant un identifiant existant de bibliothèque OCLC.

Annexe B (informative)

Autorité d'enregistrement pour l'identifiant international normalisé pour les bibliothèques et les organismes apparentés (ISIL)

B.1 Désignation de l'autorité d'enregistrement

L'agence internationale ISIL¹⁾ est l'autorité d'enregistrement pour l'ISO 15511.

B.2 Responsabilités de l'autorité d'enregistrement ISIL

L'autorité d'enregistrement pour l'ISO 15511 doit

- gérer une base de données relatives aux agences nationales d'attribution de l'ISIL chargées d'attribuer les codes comportant un préfixe de code pays,
- élaborer et gérer une base de données relatives aux agences chargées d'attribuer les codes comportant un préfixe autres qu'un code pays,
- promouvoir, coordonner et superviser les attributions nationales des identifiants ISIL en accord avec les spécifications de la présente Norme internationale, et

élaborer une documentation pour les agences nationales d'attribution de l'ISIL.

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/18461d90-d878-45cb-80ab-](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/18461d90-d878-45cb-80ab-560bf4198714/iso-15511-2003)

[560bf4198714/iso-15511-2003](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/18461d90-d878-45cb-80ab-560bf4198714/iso-15511-2003)

B.3 Les agences nationales d'attribution de l'ISIL

Les comités membres mettant en œuvre la présente Norme internationale doivent garantir l'attribution d'identifiants pour les bibliothèques et organismes apparentés situés à l'intérieur de leurs frontières. L'ISIL doit être administré par les agences nationales appropriées, dont le rôle est accepté comme tel par les bibliothèques du pays.

1) Agence internationale ISIL
Danish National Library Authority
Nyhavn 31E
1501 Copenhagen DK
Danemark
Téléphone: +45 3373 3373
Fax: +45 3373 3372
url: www.bs.dk/isil